



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. limitée
27 juin 2025
Français
Original : anglais

Deuxième session ordinaire de 2025

25 au 28 août 2025, New York

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Questions d'organisation

**Ordre du jour, ordre du jour annoté, liste des documents
et plan de travail provisoires**

Note du secrétariat du Conseil d'administration

Table des matières

<i>Point</i>	<i>Page</i>
1. Questions d'organisation	3
<i>Débat consacré aux questions communes</i>	
2. Point sur l'évaluation de la manière dont le Conseil d'administration s'acquitte de ses fonctions de gouvernance et de contrôle	3
<i>Débat consacré au PNUD</i>	
3. Plan stratégique du PNUD pour 2026-2029	4
4. Questions financières, budgétaires et administratives	4
5. Dialogue structuré sur le financement du PNUD	5
6. Programmes de pays du PNUD et questions connexes	5
15. Évaluation du PNUD	6
16. Documents relatifs aux programmes régionaux du PNUD pour 2026-2029	7
<i>Débat consacré au FNUAP</i>	
7. Plan stratégique du FNUAP pour 2026-2029	7
8. Questions financières, budgétaires et administratives	8
9. Dialogue structuré sur le financement du FNUAP	8
10. Programmes de pays du FNUAP et questions connexes	9
<i>Débat consacré à l'UNOPS</i>	
11. Plan stratégique de l'UNOPS pour 2026-2029	10



12. Questions financières, budgétaires et administratives	10
13. Examen indépendant du Plan d'intervention complet et réponse correspondante de l'administration	11
17. Programme de modernisation et de dématérialisation des processus et financement	11
14. Questions diverses.....	12
Plan de travail provisoire du Conseil d'administration du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS pour sa deuxième session ordinaire de 2025	13

Ordre du jour annoté et liste des documents

Point 1

Questions d'organisation

Au titre de ce point, le Conseil d'administration adoptera l'ordre du jour et le plan de travail de la deuxième session ordinaire présentés par sa Secrétaire. Il adoptera également le rapport sur les travaux de sa session annuelle de 2025, dont un projet a été distribué aux membres du Conseil pour qu'ils ou elles formulent des observations ; la version définitive tient compte des observations reçues.

Conformément à sa décision 96/25, un projet de plan de travail pour 2026 est également soumis au Conseil d'administration pour examen, dont la version définitive, qui sera établie par le secrétariat en étroite consultation avec le Bureau, lui sera présentée pour adoption à sa première session ordinaire de 2026.

Documentation :

Ordre du jour, ordre du jour annoté, liste des documents et plan de travail provisoires ([DP/2025/L.3](#))

Rapport sur les travaux de la session annuelle de 2025 ([DP/2025/20](#))

Décisions adoptées à la session annuelle de 2025 ([DP/2025/21](#))

Projet de plan de travail annuel du Conseil d'administration pour 2026 ([DP/2025/CRP.2](#))

Débat consacré aux questions communes

Point 2

Point sur l'évaluation de la manière dont le Conseil d'administration s'acquitte de ses fonctions de gouvernance et de contrôle

Conformément à sa décision 2024/12, le Conseil d'administration a décidé d'inscrire ce point à l'ordre du jour de chacune de ses sessions en tant que question appelant une décision, jusqu'à ce qu'il en soit décidé autrement, afin de suivre l'état d'avancement de l'examen du rapport du Corps commun d'inspection intitulé « Review of governance and oversight of the Executive Boards of UNDP/UNFPA/UNOPS, the United Nations Children's Fund (UNICEF) and the United Nations Entity for Gender Equality and the Empowerment of Women (UN-Women) » [examen des fonctions de gouvernance et de contrôle du Conseil d'administration du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS et des conseils d'administration du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes)] ([JIU/REP/2023/7](#)).

En outre, dans sa décision 2025/2, le Conseil d'administration a demandé au groupe de travail chargé de cette question de présenter régulièrement des informations actualisées aux conseils participants, si nécessaire.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être adopter une décision au titre de ce point.

Débat consacré au PNUD

Point 3

Plan stratégique du PNUD pour 2026-2029

Le Plan stratégique du PNUD pour 2026-2029 et ses annexes seront présentés au Conseil d'administration pour examen. Dans le Plan stratégique, le PNUD indique qu'il continuera de soutenir les progrès accomplis au niveau des pays en matière de développement humain, tout en préservant la planète. Il y définit quatre objectifs stratégiques : la prospérité pour tous, une gouvernance efficace, la résilience aux crises et une planète saine. Afin d'atteindre ces objectifs, il compte s'appuyer sur trois accélérateurs : la transformation numérique et l'intelligence artificielle, l'égalité des genres et le financement durable. Il est possible de combiner divers objectifs et accélérateurs pour les adapter au contexte, aux ressources et à la vision de chaque pays en matière de développement. Le Plan stratégique repose sur un engagement fort en faveur des droits humains et du principe consistant à ne laisser personne de côté.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être adopter une décision au titre de ce point.

Documentation :

Plan stratégique du PNUD pour 2026-2029 ([DP/2025/22](#))

Point 4

Questions financières, budgétaires et administratives

Le plan de ressources intégré et le projet de budget intégré du PNUD pour la période 2026-2029, ainsi que leurs annexes, seront soumis à l'approbation du Conseil d'administration. Ces documents viennent compléter le Plan stratégique du PNUD pour 2026-2029, en alignant les ressources financières sur les résultats programmatiques.

Le plan de ressources intégré couvre à la fois les ressources ordinaires et les autres ressources, tandis que le projet de budget intégré se rapporte uniquement aux ressources ordinaires. Ce projet de budget est établi selon le modèle de présentation harmonisé adopté par le PNUD, le FNUAP, l'UNICEF et ONU-Femmes.

Le PNUD a soumis la composante institutionnelle du plan de ressources intégré et du projet de budget intégré pour 2026-2029 au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB), dont le rapport sera également soumis au Conseil d'administration pour examen.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être adopter une décision au titre de ce point.

Documentation :

Plan de ressources intégré et projet de budget intégré du PNUD pour 2026-2029 ([DP/2025/23](#))

Rapport du CCQAB sur le plan de ressources intégré et le projet de budget intégré du PNUD pour 2026-2029 ([DP/2025/24](#))

Point 5

Dialogue structuré sur le financement du PNUD

Le Conseil d'administration examinera le rapport concernant le dialogue structuré sur le financement des résultats du Plan stratégique du PNUD pour 2022-2025. Le rapport présente des informations actualisées sur les tendances en matière de ressources, les progrès qui ont été faits dans le financement du plan stratégique du PNUD pour 2022-2025 ainsi que dans l'établissement de rapports annuels harmonisés sur les engagements pris par chaque entité au titre du Pacte de financement.

On trouvera à l'annexe I un examen d'ensemble de la situation financière pour 2024, et à l'annexe II, les progrès accomplis par rapport aux engagements pris par chaque entité dans le cadre du Pacte de financement.

Le Conseil d'administration examinera également le rapport annuel sur la situation financière du Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) pour 2024, qui contient une vue d'ensemble de la situation financière et des résultats du Fonds.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être adopter une décision au titre de ce point.

Documentation :

Dialogue structuré sur le financement des résultats du Plan stratégique du PNUD pour 2022-2025 ([DP/2025/25](#))

Examen annuel de la situation financière du Fonds d'équipement des Nations Unies en 2024 ([DP/2025/26](#))

Point 6

Programmes de pays du PNUD et questions connexes

Le Conseil d'administration sera invité à :

- a) examiner et approuver, conformément à sa décision 2014/7, les descriptifs de programme de pays pour l'Arménie, le Bélarus, la Bosnie-Herzégovine, la Chine, la Côte d'Ivoire, l'Eswatini, l'Indonésie, le Kazakhstan, le Libéria, la Macédoine du Nord, l'Ouganda, l'Ouzbékistan, la Serbie, le Timor-Leste, la Türkiye et le Turkménistan ;
- b) prendre note des propositions de première prolongation d'un an des programmes de pays pour le Liban, la Libye et la Tunisie, qui ont été approuvées par l'Administrateur du PNUD ;
- c) approuver la sixième prolongation de deux ans du programme de pays pour l'Afghanistan, la quatrième prolongation d'un an du programme de pays pour le Myanmar et la deuxième prolongation d'un an du programme de pays pour le Yémen.

Documentation :

Descriptifs de programme de pays :

Afrique :

Côte d'Ivoire ([DP/DCP/CIV/4](#))

Eswatini ([DP/DCP/SWZ/5](#))

Libéria ([DP/DCP/LBR/4](#))

Ouganda ([DP/DCP/UGA/6](#))

Asie et Pacifique :

Chine ([DP/DCP/CHN/6](#))¹

Indonésie ([DP/DCP/IDN/5](#))

Timor-Leste ([DP/DCP/TLS/4](#))

Europe et Communauté d'États indépendants :

Arménie ([DP/DCP/ARM/6](#))²

Bélarus ([DP/DCP/BLR/5](#))

Bosnie-Herzégovine ([DP/DCP/BIH/5](#))

Kazakhstan ([DP/DCP/KAZ/5](#))

Macédoine du Nord ([DP/DCP/MKD/5](#))

Ouzbékistan ([DP/DCP/UZB/5](#))

Serbie ([DP/DCP/SRB/4](#)), y compris le Cadre de résultats et d'allocation des ressources pour le Kosovo³ ([DP/DCP/SRB/4/Add.1](#))

Türkiye ([DP/DCP/TUR/5](#))

Turkménistan ([DP/DCP/TKM/4](#))

Prolongation de programmes de pays ([DP/2025/27](#))

Point 15

Évaluation du PNUD

En application de la décision 2025/5, la version révisée de la politique d'évaluation du PNUD sera soumise au Conseil d'administration pour examen et approbation. Elle a été élaborée par le Bureau indépendant d'évaluation du PNUD, en consultation avec l'administration du PNUD, et on y tient compte des conclusions de l'examen indépendant de la politique d'évaluation du PNUD ainsi que des réponses du Bureau indépendant d'évaluation ([DP/2025/6](#)) et de celles de l'administration ([DP/2025/7](#)) à cet examen, qui ont été examinées lors de la première session ordinaire de 2025.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être adopter une décision au titre de ce point.

¹ Remarque : Ce document correspond bien au descriptif de la cinquième prolongation du programme de pays pour la Chine soumis au Conseil d'administration, mais la cote [DP/DCP/CHN/5](#) ayant été attribuée par mégarde au cycle précédent (2021-2025), il a été publié sous la cote [DP/DCP/CHN/6](#) afin de garantir la cohérence du système de documentation de l'Organisation des Nations Unies.

² Remarque : Ce document correspond bien au descriptif de la cinquième prolongation du programme de pays pour l'Arménie soumis au Conseil d'administration, mais la cote [DP/DCP/ARM/5](#) ayant été attribuée par mégarde au cycle précédent (2021-2025), il a été publié sous la cote [DP/DCP/ARM/6](#) afin de garantir la cohérence du système de documentation de l'Organisation des Nations Unies.

³ Toute mention du Kosovo doit s'interpréter à la lumière de la résolution [1244 \(1999\)](#) du Conseil de sécurité.

Documentation :

Politique d'évaluation du PNUD pour 2025-2030 ([DP/2025/28](#))

Point 16

Documents relatifs aux programmes régionaux du PNUD pour 2026-2029

Le Conseil d'administration examinera, pour approbation, les documents relatifs aux programmes régionaux du PNUD pour la période 2026-2029 pour l'Afrique, les États arabes, l'Asie et le Pacifique, l'Europe et la Communauté d'États indépendants, et l'Amérique latine et les Caraïbes.

Documentation :

Document relatif au programme régional pour l'Afrique (2026-2029) ([DP/RPD/RBA/5](#))

Document relatif au programme régional pour l'Asie et le Pacifique (2026-2029) ([DP/RPD/RAP/5](#))

Document relatif au programme régional pour les États arabes (2026-2029) ([DP/RPD/RAS/6](#))

Document relatif au programme régional pour l'Europe et la Communauté d'États indépendants (2026-2029) ([DP/RPD/REC/6](#))

Document relatif au programme régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes (2026-2029) ([DP/RPD/RLA/5](#))

Débat consacré au FNUAP

Point 7

Plan stratégique du FNUAP pour 2026-2029

Le Plan stratégique du FNUAP pour 2026-2029 et ses annexes seront présentés pour examen. Dans ce Plan, le FNUAP réaffirme son attachement au Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et dit qu'il entend garantir l'accès universel à la santé sexuelle et procréative et l'exercice des droits en matière de procréation.

Le Plan stratégique s'articule autour de quatre résultats interdépendants : a) accélérer les progrès pour répondre aux besoins non satisfaits en matière de planification familiale ; b) accélérer les progrès pour mettre fin aux décès maternels évitables ; c) accélérer les progrès pour mettre fin à la violence fondée sur le genre et aux pratiques préjudiciables ; d) s'adapter aux changements démographiques en s'appuyant sur des politiques fondées sur des données probantes et les droits. Il repose sur une approche fondée sur les droits humains et consolide le rôle de chef de file normatif du FNUAP et sa capacité opérationnelle d'appuyer les pays, en particulier dans les situations précaires et en cas d'urgence humanitaire.

Le Plan stratégique privilégie des stratégies et programmes propres aux pays, le financement et les investissements durables, ainsi que la promotion de politiques stratégiques inclusives fondées sur des données probantes, pour favoriser le développement et la dignité pour toutes et tous.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être adopter une décision au titre de ce point.

Documentation :

Plan stratégique du FNUAP pour 2026-2029 ([DP/FPA/2025/9](#))

Point 8

Questions financières, budgétaires et administratives

Le budget intégré du FNUAP pour 2026-2029 sera soumis à l'approbation du Conseil d'administration. Établi en harmonie avec le Plan stratégique du FNUAP pour 2026-2029, le projet de budget comporte une description de la manière dont les ressources seront allouées pour appuyer l'obtention de résultats en matière de développement et d'aide humanitaire dans un contexte de financement restreint.

Le montant total des contributions prévues dans le budget intégré s'élève à 4 829,0 millions de dollars, contre 6 031,2 millions de dollars pour 2022-2025, ce qui représente une baisse de 1 202,2 millions de dollars. Sur le montant total des ressources prévues, qui s'élève à 5 637,7 millions de dollars, 90,5 % sont alloués aux programmes. Il est proposé d'établir le budget institutionnel à 556,5 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 83,5 millions de dollars, soit 13,0 %.

Le FNUAP a soumis le projet de budget au CCQAB, dont le rapport sera également présenté au Conseil d'administration pour examen.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être adopter une décision au titre de ce point.

Documentation :

Budget intégré du FNUAP pour 2026-2029 ([DP/FPA/2025/10](#))

Rapport du CCQAB sur le budget intégré du FNUAP pour 2026-2029 ([DP/FPA/2025/12](#))

Point 9

Dialogue structuré sur le financement du FNUAP

Le Conseil d'administration examinera le rapport du FNUAP concernant le dialogue structuré sur le financement pour 2024-2025, établi conformément au Plan stratégique du FNUAP pour 2022-2025 et aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale. On trouvera dans le rapport une vue d'ensemble des tendances en matière de ressources, des perspectives de financement au titre des ressources de base et des autres ressources et de l'application du Pacte de financement. On y trouve aussi des prévisions sur le financement du FNUAP en 2025 et durant la période du Plan stratégique pour 2026-2029.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être adopter une décision au titre de ce point.

Documentation :

Rapport du FNUAP concernant le dialogue structuré sur le financement pour 2024-2025 ([DP/FPA/2025/11](#))

Point 10

Programmes de pays du FNUAP et questions connexes

Le Conseil d'administration sera invité à :

- a) approuver, conformément à sa décision [2014/7](#), les descriptifs de programme de pays pour l'Arménie, le Bélarus, la Bosnie-Herzégovine, la Chine, la Côte d'Ivoire, l'Eswatini, l'Indonésie, le Kazakhstan, le Libéria, la Macédoine du Nord, l'Ouzbékistan, la Serbie (y compris l'additif consacré au Kosovo), le Timor-Leste, la Türkiye et le Turkménistan ;
- b) prendre note de la première prolongation d'un an des programmes de pays pour le Liban, la Libye, le Soudan du Sud et la Tunisie, qui a été approuvée par la Directrice exécutive du FNUAP ;
- c) approuver la prolongation d'un an des programmes de pays pour le Yémen (deuxième prolongation), le Burkina Faso et le Myanmar (quatrième prolongation), et la République populaire démocratique de Corée (cinquième prolongation), ainsi que la prolongation de deux ans du programme de pays pour l'Afghanistan (cinquième prolongation).

Documentation :

Descriptifs de programme de pays :

Asie et Pacifique :

Chine ([DP/FPA/CPD/CHI/10](#))

Indonésie ([DP/FPA/CPD/IDN/11](#))

Timor-Leste ([DP/FPA/CPD/TLS/5](#))

Europe de l'Est et Asie centrale :

Arménie ([DP/FPA/CPD/ARM/5](#))

Bélarus ([DP/FPA/CPD/BLR/4](#))

Bosnie-Herzégovine ([DP/FPA/CPD/BIH/4](#))

Kazakhstan ([DP/FPA/CPD/KAZ/6](#))

Macédoine du Nord ([DP/FPA/CPD/MKD/3](#))

Ouzbékistan ([DP/FPA/CPD/UZB/6](#))

Serbie ([DP/FPA/CPD/SRB/3](#)), y compris le Cadre de résultats et d'allocation des ressources pour le Kosovo⁴ ([DP/FPA/CPD/SRB/3/Add.1](#))

Türkiye ([DP/FPA/CPD/TUR/8](#))

Turkménistan ([DP/FPA/CPD/TKM/6](#))

Afrique orientale et australe :

Eswatini ([DP/FPA/CPD/SWZ/8](#))

⁴ Toute mention du Kosovo doit s'interpréter à la lumière de la résolution [1244 \(1999\)](#) du Conseil de sécurité.

Afrique de l'Ouest et du Centre :

Côte d'Ivoire ([DP/FPA/CPD/CIV/9](#))

Libéria ([DP/FPA/CPD/LBR/6](#))

Prolongation des programmes de pays du FNUAP ([DP/FPA/2025/13](#))

Débat consacré à l'UNOPS

Point 11

Plan stratégique de l'UNOPS pour 2026-2029

Le Plan stratégique de l'UNOPS pour 2026-2029 sera présenté pour examen. Il s'inscrit dans le cadre du mandat non programmatique de l'UNOPS, qui consiste à fournir des services en matière d'infrastructure, d'achats et de gestion de projets, comme défini dans la résolution [65/176](#) de l'Assemblée générale. Il y est défini une stratégie qui vise à ce que l'UNOPS amplifie et accélère les effets de son action au moyen de solutions concrètes, et remplisse ainsi son rôle d'entité non programmatique autofinancée fournissant des services axés sur la demande. Le Plan stratégique est aligné sur l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies, et l'UNOPS y souligne sa contribution à l'action menée au sein du système, l'accent étant mis sur son avantage comparatif et la collaboration.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être adopter une décision au titre de ce point.

Documentation :

Plan stratégique de l'UNOPS pour 2026-2029 ([DP/OPS/2025/9](#))

Point 12

Questions financières, budgétaires et administratives

Le Conseil d'administration examinera, pour approbation, le projet de budget de l'UNOPS pour l'exercice biennal 2026-2027. Le projet de budget est aligné sur le cadre budgétaire harmonisé adopté par le PNUD, le FNUAP, l'UNICEF et ONU-Femmes, conformément à la décision 2024/24 du Conseil d'administration. Il vise à appuyer la première phase du Plan stratégique de l'UNOPS pour 2026-2029, afin d'aider l'UNOPS à jouer son rôle d'entité non programmatique autofinancée fournissant des services axés sur la demande.

Le Conseil d'administration examinera également le rapport statistique annuel sur les activités d'achat des entités des Nations Unies, présenté en application de sa décision 2007/38. Le rapport présente des données communiquées par 32 entités ainsi qu'une analyse des tendances en matière d'achats dans l'ensemble du système des Nations Unies, ventilées par entité, biens et services, secteur et catégorie, et pays et régions d'approvisionnement. Il fournit en outre une analyse des achats effectués auprès de fournisseurs implantés dans les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, des achats effectués en commun par des entités des Nations Unies et des pratiques d'achat durables.

En outre, pour donner suite à la décision 2025/1, l'UNOPS fera le point sur l'application des recommandations concernant les opérations sur produits financiers

dérivés que le Comité des commissaires aux comptes a formulées dans son rapport de 2023.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être adopter une décision au titre de ce point.

Documentation :

Projet de budget de l'UNOPS pour l'exercice biennal 2026-2027 ([DP/OPS/2025/10](#))

Rapport du CCQAB sur le projet de budget de l'UNOPS pour l'exercice biennal 2026-2027 ([DP/OPS/2025/11](#))

Rapport statistique annuel sur les activités d'achat des entités des Nations Unies en 2024 ([DP/OPS/2025/12](#))

Point 13

Examen indépendant du Plan d'intervention complet et réponse correspondante de l'administration

Le Conseil d'administration se penchera sur le deuxième examen indépendant intermédiaire de l'application du Plan d'intervention complet, qui a été mené par KPMG entre janvier et avril 2025, en application de la décision 2022/24.

Dans son examen, KPMG conclut que le Plan d'intervention complet peut être considéré comme achevé et recommande que les mesures à long terme restantes soient intégrées dans les plans de transformation prospectifs de l'UNOPS.

En application de la décision 2025/19, le Conseil d'administration examinera également la réponse correspondante de l'administration.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être adopter une décision au titre de ce point.

Documentation :

Examen indépendant du Plan d'intervention complet et réponse correspondante de l'administration

Point 17

Programme de modernisation et de dématérialisation des processus et financement

Le Conseil d'administration examinera l'évaluation formative du Programme de modernisation et de dématérialisation des processus, menée par KPMG entre février et avril 2025, comme demandé dans la décision 2024/28. Il examinera également la réponse correspondante de l'administration.

Conformément à la décision 2025/20, dans laquelle il a été demandé de réexaminer l'évaluation formative et de présenter un budget détaillé pour le Programme, le Conseil d'administration se penchera sur ces éléments au titre du présent point de l'ordre du jour.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être adopter une décision au titre de ce point.

Documentation :

Évaluation formative du Programme de modernisation et de dématérialisation des processus et réponse correspondante de l'administration

Point 14

Questions diverses

Au titre de ce point, le Conseil d'administration devrait adopter les projets de décision examinés lors de la deuxième session ordinaire de 2025.

PLAN DE TRAVAIL PROVISOIRE (au 7 juillet 2025 ; prière de consulter le site Web du Conseil d'administration (<https://www.undp.org/fr/conseil-dadministration>) pour la version la plus récente)

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU PNUD, DU FNUAP ET DE L'UNOPS
DEUXIEME SESSION ORDINAIRE DE 2025
(25 au 28 août 2025, New York)

<i>Jour/Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Point</i>	<i>Sujet</i>
Lundi 25 août	10 heures- 13 heures	1	QUESTIONS D'ORGANISATION - Adoption de l'ordre du jour et du plan de travail de la session - Adoption du rapport sur les travaux de la session annuelle de 2025 DÉBAT CONSACRÉ AU PNUD DIALOGUE INTERACTIF AVEC L'ADMINISTRATEUR DU PNUD
		3	PLAN STRATÉGIQUE DU PNUD POUR 2026-2029 Plan stratégique du PNUD pour 2026-2029
	15 heures- 18 heures	16	DOCUMENTS RELATIFS AUX PROGRAMMES RÉGIONAUX DU PNUD POUR 2026-2029 Présentation et approbation des documents relatifs aux programmes régionaux du PNUD pour la période 2026-2029 pour l'Afrique, l'Asie et le Pacifique, les États arabes, l'Europe et la Communauté d'États indépendants, et l'Amérique latine et les Caraïbes
		4	QUESTIONS FINANCIÈRES, BUDGÉTAIRES ET ADMINISTRATIVES - Plan de ressources intégré et projet de budget intégré du PNUD pour 2026-2029 - Rapport du CCQAB sur le plan de ressources intégré et le projet de budget intégré du PNUD pour 2026-2029
		5	DIALOGUE STRUCTURÉ SUR LE FINANCEMENT DU PNUD - Dialogue structuré sur le financement des résultats du Plan stratégique du PNUD - Examen annuel de la situation financière du Fonds d'équipement des Nations Unies en 2024
Mardi 26 août	10 heures- 13 heures		DÉBAT CONSACRÉ AU FNUAP
			DÉCLARATION DE LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE
		7	PLAN STRATÉGIQUE DU FNUAP POUR 2026-2029 Plan stratégique du FNUAP pour 2026-2029
	15 heures- 18 heures	8	QUESTIONS FINANCIÈRES, BUDGÉTAIRES ET ADMINISTRATIVES - Budget intégré du FNUAP pour 2026-2029 - Rapport du CCQAB sur le budget intégré du FNUAP pour 2026-2029

<i>Jour/Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Point</i>	<i>Sujet</i>
		9	DIALOGUE STRUCTURÉ SUR LE FINANCEMENT DU FNUAP Rapport sur le dialogue structuré sur le financement du FNUAP pour 2024-2025
Mercredi 27 août	10 heures- 13 heures		DÉBAT CONSACRÉ À L'UNOPS DÉCLARATION DU DIRECTEUR EXÉCUTIF 11 PLAN STRATÉGIQUE DE L'UNOPS POUR 2026-2029 Plan stratégique de l'UNOPS pour 2026-2029 13 EXAMEN INDÉPENDANT DU PLAN D'INTERVENTION COMPLET ET RÉPONSE CORRESPONDANTE DE L'ADMINISTRATION 17 PROGRAMME DE MODERNISATION ET DE DÉMATÉRIALISATION DES PROCESSUS ET FINANCEMENT
	15 heures- 18 heures	12	QUESTIONS FINANCIÈRES, BUDGÉTAIRES ET ADMINISTRATIVES - Projet de budget de l'UNOPS pour l'exercice biennal 2026-2027 - Rapport du CCQAB sur le projet de budget de l'UNOPS pour l'exercice biennal 2026-2027 - État d'avancement de la répartition des réserves liquides excédentaires et méthode de calcul de celles-ci - Informations actualisées sur l'application des recommandations formulées dans le rapport de 2023 du Comité des commissaires aux comptes - Rapport statistique annuel sur les activités d'achat des entités du système des Nations Unies en 2024 DÉBAT CONSACRÉ AU PNUD (suite) 15 ÉVALUATION DU PNUD - Version révisée de la politique d'évaluation du PNUD DÉBAT CONSACRÉ AUX QUESTIONS COMMUNES (suite) 2 POINT SUR L'ÉVALUATION DE LA MANIÈRE DONT LE CONSEIL D'ADMINISTRATION S'ACQUITTE DE SES FONCTIONS DE GOUVERNANCE ET DE CONTRÔLE
Jeudi 28 août	10 heures- 13 heures		DÉBAT CONSACRÉ AU PNUD (suite) 6 PROGRAMMES DE PAYS DU PNUD ET QUESTIONS CONNEXES - Présentation et approbation des descriptifs de programmes de pays - Prolongation de programmes de pays DÉBAT CONSACRÉ AU FNUAP (suite) 10 PROGRAMMES DE PAYS DU FNUAP ET QUESTIONS CONNEXES - Présentation et approbation des descriptifs de programmes de pays

<i>Jour/Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Point</i>	<i>Sujet</i>
			• Prolongation de programmes de pays
	15 heures- 18 heures	14	QUESTIONS DIVERSES • Adoption des décisions
		1	QUESTIONS D'ORGANISATION • Projet de plan de travail annuel du Conseil d'administration pour 2026 • Adoption du plan de travail provisoire de la première session ordinaire de 2026 • Clôture de la session